

Troubles de santé ponctuels - Prise de traitement médicamenteux

jeudi 9 janvier 2020, par [Secrétariat](#)

Les élèves présentant un trouble de santé ponctuel qui nécessite la prise de médicament sur le temps scolaire doivent remplir le formulaire de décharge et joindre une ordonnance de moins d'un an et transmettre le tout à l'infirmier

Formulaire à télécharger [ici](#)